



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE GEISPOLLSHEIM
6 rue du Maire François Nuss - BP 30433 GEISPOLLSHEIM - 674 121 LLKIRCH CEDEX
TÉL. 03 90 29 72 72 - FAX 03.88 68 65 45
mairie@ville-geispolsheim.fr - Internet: www.ville-geispolsheim.fr

CITERNE DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE

Dans le cadre de la politique de développement durable poursuivie par la Commune, le Conseil Municipal, dans sa délibération du 1^{er} décembre 2006, a décidé de verser une subvention pour **les particuliers** procédant à l'acquisition de citernes de récupération d'eau de pluie dans les conditions suivantes :

- pour les citernes de jardins extérieures : 50 % du prix d'achat avec un montant plafonné à 150,- €
- pour les citernes enterrées : 80,- €/m³ avec un montant plafonné à 5 m³, soit

400,- €. Comment obtenir une subvention ?

- vous devez habiter et utiliser la cuve à Geispolsheim,
- vous devez remplir un formulaire de demande de subvention et le déposer avec l'original de la facture acquittée à la Mairie de Geispolsheim (avec RIB).
- vous ne pouvez bénéficier que d'une aide par famille et par résidence.



Demande de subvention relative à l'achat d'une citerne de récupération d'eau de pluie

1. Coordonnées du demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse.....

.....

Téléphone :

Nombre de personnes composant la famille (pour info) :

3. Emplacement de la citerne

Adresse :

Contrat d'engagement

Je m'engage à Utiliser cette citerne à l'adresse mentionnée ci-dessus et aux conditions précisées.

Fait à Geispolsheim; le.....

Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Sont à adresser à la Mairie :

1. La présente dûment remplie, datée et signée
2. si je suis locataire, un accord écrit du propriétaire de l'immeuble autorisant l'installation
3. la facture de la citerne (à réclamer au vendeur) avec mention « payé »
4. un relevé d'identité bancaire à

MAIRIE DE GEISPOLSHEIM — BP 30433 GEISPOLSHEIM
67412 ILLKIRCH CEDEX